

COTISATIONS POUR L'ANNEE 2023, DE JANVIER A JUIN

IMPORTANT

Pour accéder aux entraînements, vous devez être en ordre de cotisation, assurance, certificat médical et avoir rempli l'ensemble des documents d'inscriptions.

Vous pouvez les demander au secrétariat : secretariat@aquani.be

Ces documents, et la cotisation, doivent être en ordre pour le 30/01/2023.

Sans cela, l'accès au bassin ne sera pas autorisé.

Tableau des cotisations (€) :

Entraînements	Ecole de nage avec palmes	Loisirs	Compétitions-Elites
1 x semaine	135,00	170,00	
2 x semaine	220,00	250,00	250,00
3x/semaine et plus			295,00

Ristourne de 10% pour l'inscription de 3 personnes (ou plus) domiciliées à la même adresse (même famille).

Pour les nouveaux membres : avant inscription, un forfait de 25€ est demandé pour 3 essais. Lors de l'inscription définitive (première inscription), le tuba frontal est offert.

Vous avez la possibilité de récupérer une partie de votre cotisation via votre mutuelle.

A chaque nouvelle inscription, il faut ajouter l'assurance de la ligue LIFRAS (valable jusque fin décembre de l'année de l'inscription) : 49€

Dans le formulaire d'assurance, il faut déclarer que vous êtes seulement nageur (NAP).

La cotisation et l'assurance sont à payer sur le compte :

Belfius : Aquani-Nivelles : BE91 0682 2575 3076

MATERIEL :

L'Aquani prête le matériel pour les 3 essais.

Ensuite, chaque nageur doit s'équiper de son propre matériel, à savoir :

Tuba (25€), petites palmes (Decathlon +/-17€), mini monopalme (75€), bipalmes de compétition (95€ ou 70€), monopalme en fibre de verre (170€), sac de monopalme (60€).

L'Aquani prête les monopalmes et palmes de compétition durant les 3 premiers mois.

Palmes d'entraînement Decathlon :

